

Point de situation pour les familles roms du Val de Marne en Janvier 2010.

Calendrier des réunions

Jeudi 7 janvier réunion de Romeurope 94 à Saint Maur

Lundi 25 janvier, réunion avec les familles roms d'Orly, centre culturel à 20h00.

Mardi 26 janvier à 18h00, réunion Romeurope 94 et Conseil général.(à l'hôtel du département)

Samedi 30 janvier à 16h00 à l'évêché (à coté de la cathédrale de Créteil), Romeurope 94 et préparation de l'initiative du 13 février

Samedi 13 février, de 15h à 22h00, au Royal à Choisy le Roi
initiative départementale (expo, prises de paroles, débats, film et photos, repas, musique,...)

10 ans de solidarité et de luttes avec les roms du Val du Marne
(l'invitation à diffuser vous parviendra d'ici 48 h)

Calendrier des procédures judiciaires d'expulsions, soyons nombreux !

D'autres échéances importantes liées aux procédures des propriétaires des terrains ou squats, propriétaires qui demandent l'expulsion des lieux, ce qui risque de mettre à la rue des dizaines de personnes

- **le 19 janvier** le tribunal d'Ivry que nous avons interpellé donnera sa décision sur la demande d'expulsion par l'état (DDE) pour **les familles de Choisy le Roi** (av de Lugo) ; la DDE a aussi été saisie pour un éventuel rendez vous.

- **le 28 janvier à 13h30** au TGI de Créteil pour les **familles de Limeil Brévannes** (rue des longs rideaux). Le propriétaire est le réseau ferré.

- **le 3 février à 13h30** au TGI de Créteil contre les famille de Sucy en Brie

- **le 9 mars à 14h (plaidoiries)** à la cour d'appel de Paris contre les familles d'Orly (la mairie d'Orly a fait appel d'une décision favorable provisoirement aux familles)

Ces dates peuvent changer car des demandes d'assistance judiciaire ont été faites ; pas sur que les dossiers soient instruits à temps, ce qui amènerait d'autres nouveaux délais.

Suivre de près aussi des situations pour des familles à **Créteil**,
à **Villejuif** (une famille en squat soutenue par des riverains doit passer en jugement au T I de Villejuif) ,
à **Ivry sur Seine, Vitry sur Seine...**

Nous nous appuyerons à chaque fois sur des décisions favorables aux roms comme celles de Pontoise ou dans le 9 ou encore celle concernant les familles d'Orly (TGI en Juin 2009)

Point de situation pour les familles roms du Val de Marne en Janvier 2010.

Alors qu'un certain nombre de projets d'insertion se poursuivent sur le département, on note l'installation de plusieurs familles sur des petits terrains, dans des cabanes (impossible d'installer des caravanes sur les terrains vagues ou friches, puisque la plupart sont entourés de bornes en ciments ou blocs de pierres, ou plots amovibles...)

L'histoire se répète puisque des familles se retrouvent sur des terrains expulsées autrefois :

- *Les Saules à Orly (expulsé en septembre 2000)*
- *Av de Lugo à Choisy le Roi (expulsé en décembre 2002)*
- *Les Longs Rideaux à Limeil / Bonneuil, expulsé en janvier 2007...*
- *Sucy (Zone des petits carreaux) terrain qui avait été occupé en 2003 quelques semaines*
- *Créteil avec des tentatives d'installation tout autour du carrefour Pompadour*

Ne nous y trompons pas, même si ces familles sont moins nombreuses, elles connaissent ces terrains et leur histoire, pas toujours glorieuse de la part des pouvoirs publics et des municipalités. Ces situations rappellent que rien n'a été réglé en Ile de France, que les expulsions (sans solutions d'hébergements qui pourraient se substituer aux bidonvilles) se poursuivent avec le même aveuglement, la même violence

Et ce malgré des initiatives d'accueil dans plusieurs lieux et de projets qu'il nous faut à nouveau saluer et soutenir, comme celles menées avec le Conseil Généralet Saint Maur, Vitry sur Seine, Villejuif et Joinville et avec la municipalité de Choisy le Roi

Plus que jamais, une rencontre régionale s'impose mettant autour d'une table tous les partenaires concernés pour mettre fin à ce gâchis humain.

Dix ans que nous avons rencontré les rroms sur le val de marne... et l'initiative du 13 février 2010 viendra célébrer cette décennie d'actions.

Les enfants sont des victimes exposées dans ce contexte, leurs droits bafoués et il était essentiel de le rappeler dans le cadre de l'anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant. Nous soutenons dans ce cadre les actions de protestation contre la suppression programmée de la structure Défenseur des Enfants. Nous l'avons rencontré lundi 14 septembre et nous avons reçu un appui important pour que la scolarisation des enfants rroms soit effective partout.

Michel FEVRE

Point de situation sur les terrains et pour les familles hébergées.

A CHOISY LE ROI, deux types de situations

Le nouveau terrain avenue de Lugo...

Le 19 janvier le tribunal d'Ivry auquel nous avons écrit pour argumenter contre l'expulsion, donnera sa décision sur la demande d'expulsion par l'état (DDE) pour **les familles de Choisy le Roi** (av de Lugo) ; la DDE a aussi été saisie pour un éventuel rendez vous.

Un groupe de 7 familles (30 personnes) est arrivé début septembre (suite à une expulsion de Brétigny) sur le terrain de l'avenue de Lugo (qui appartient à la DDE Etat) Ce terrain avait été visité une fois vide par Sarkozy alors ministre de l'intérieur...avant l'expulsion de 2002 des autres terrains (qui avait été suivie d'une remise en liberté des personnes arrêtées par le TGI de Créteil, pour cause en autres d'arrestations collectives, de séparations enfants adultes,...). Ces familles viennent de l'Essonne, certains ont des titres de séjour (suite à un projet sur Saint Michel sur Orge). Une partie était à Montreuil en 2002.

La scolarisation est en place ; un rendez vous avec la municipalité a permis de demander la domiciliation au CCAS et l'aide des services sociaux. Mais ce n'est pas encore en place ce qui retarde les procédures pour l'AME, les CAF et autres démarches. Contacts a reprendre avec resto du cœur et secours populaire, secours catholique. Les douches peuvent être prise a la piscine. Les déchets sont à nouveau ramassés. Demande d'inscription au PLIE. Deux enfants de trois ans pourraient rejoindre l'école mais les familles hésitent. Pour l'eau et le courant électrique, c'est le système D.

Une famille et un jeune sont soutenus par une mesure éducative du 91 (suivi par une éducatrice de feu Vert missionné par le CG 91) et ce jeune est admis en collège par l'IA. Les cabanes sont solides, la police passe deux fois par semaine (a la demande du Préfet).

Une nouvelle réunion des familles sera organisée prochainement. En attendant vous serez bien accueillis sur ce terrain. Vous pouvez apporter de l'eau...

Familles hébergées dans des pavillons de voirie depuis 2004, elles travaillent et il faut à présent trouver les moyens de sortir de l'habitat précaire. Les enfants sont scolarisés. Recherche de partenaires s'impliquant dans l'insertion par le logement et des aides pour l'insertion socio économique.

Michel Fèvre

CRETEIL

Un nouveau groupe de familles (30 personnes) sont installées pas loin de l'usine d'incinération (carrefour Pompadour) et déjà menacées d'expulsions. Des soutiens passent pour parer au plus urgent (soins et école) ; contact avec la municipalité difficile !

Marie Thérèse Vogler et Aude Léveillée.

ORLY

Installées depuis juillet 2008, 5 familles (vingt personnes) avaient obtenu un délai d'un an par le TGI de Créteil qui précise en autres « qu'il n'y pas d'urgence à libérer le terrain, qu'aucun projet de relogements n'est prévu et que des projets sont en cours. » **mais la municipalité a fait appel de cette décision (voir lettre ouverte que nous avons adressée au conseil municipal. Cette décision a créé de l'angoisse puisque à tout moment à nouveau c'est l'expulsion qui est à l'ordre du jour. L'appel sera jugé le 9 mars à Paris, ce qui complique aussi les procédures. Cela met à mal les actions en cours (scolarisation : 5 enfants vont à l'école, domiciliations au CCAS, recherche emploi, accès aux douches, dératissage, santé et soins, aide familiales,...) et la recherche solutions à trouver : accès à l'eau sur place, toilettes, et projet de relogement en vue de l'évacuation du terrain qui pourra avoir lieu en juin 2010. Nous attendons des réponses aux questions posées dans la lettre ouverte.**

Une rencontre avait été évoquée avec les riverains et un article dans le NJO, bulletin municipal, pour présenter les roms aux Orlysiens (à travers le portrait d'un jeune) n'a toujours pas abouti ! L'eau n'est toujours pas à disposition !

La présence de l'association OSE reste importante avec ces familles et en particulier pour un jeune adolescent, primé dans le cadre du nettoyage des berges de rivière avec cette association.

Prochaine réunion le 5 janvier à Orly avec les familles.

L'accès aux des restaurations du cœur et au secours catholique sont en place. Les déclarations d'impôts en cours...

Marie Claire Gourinal, Marcel Annequin, Michel Fèvre

SUCY en BRIE

Un autre groupe soutenu par l'Association OSE a dû quitter les berges de Seine de Vitry (juin 2007) puis de Choisy/Orly (nov 2008) pour Sucy en Brie. A suivre pour une rencontre avec la commune, demandée plusieurs fois (et relancée en septembre) pour l'eau, les aides d'urgences et la scolarisation.

La procédure d'expulsion demandée par le propriétaire aura lieu le 3 février...

Infos Edouard Feinstein (Association OSE)

Avec le Conseil Général du 94, à SAINT MAUR, Villejuif, Vitry sur Seine, Joinville

Familles hébergées dans les locaux du CG 94 mis à disposition (ex-gendarmerie de Saint Maur et Pavillons de voirie à Vitry, Villejuif et Joinville)

Depuis 2004, ces familles vivent sous un toit avec l'appui des associations et depuis 2007, l'aide à l'insertion avec Pour Loger et une aide financière du CG conséquente, votée chaque année pour 3 ans.

Si des avancées sont à noter (familles relogées et ayant trouvé un emploi), le problème de l'emploi reste important, en raison en particulier du statut réservé aux citoyens européens que sont pourtant les roumains et les bulgares.

Cela concerne près de vingt familles.

Une rencontre Romeurope CG 94 aura lieu le 26 janvier.

La revue du conseil général a publié en octobre des informations à travers un portrait. Nous avons écrit pour critiquer le contenu peu clair, mêlant gens du voyage et roms et ne mettant pas assez en évidence la richesse de cette expérience.

Travaux en cours à la gendarmerie.

Le rapport annuel est en cours d'édition. Par ailleurs, Patrick Bruneteaux fera un point le 13 février sur l'étude sociologique entreprise dans le cadre de cette expérience.

Laurence Alimi, Aline Poupel, Yves Loriette, Dominique Adam.

LIMEIL BREVANNES, BONNEUIL.

A ce jour, les membres du comité de Bonneuil-Limeil sont en lien avec 28 personnes.

Une famille, domiciliée à Limeil, est locataire d'un logement de type F3 (après avoir eu un bail glissant géré par la Diaconie à Vitry). Monsieur occupe un emploi à la mairie de Limeil dont il est titulaire. Il vient d'obtenir une carte de séjour de 10 ans et envisage de demander la nationalité française. Son épouse est au chômage non indemnisé.

Ils ont 4 enfants dont 2 vivent encore au domicile : l'un, handicapé, travaille à mi temps depuis un mois à Mac Do à Saint Maur, l'autre est au chômage indemnisé.

Le fils aîné et sa femme, font régulièrement des allers et retours France-Roumanie.

Leur fille vit dans un foyer à Ivry avec ses 3 enfants dont les deux aînés sont scolarisés. Les droits CAF et Sécurité Sociale sont ouverts. L'accompagnement socio-éducatif est assuré par une éducatrice.

Un jeune couple et son enfant de 2 ans sont hébergés dans un hôtel à Limeil financé par le Conseil Général. Il perçoit mensuellement un secours d'urgence. Le père fait la manche pour essayer de subvenir aux besoins de sa famille. La famille bénéficie de l'AME. L'enfant, suivi à la PMI, est trop jeune pour être scolarisé.

Une famille (les parents et 4 enfants âgés respectivement de 13 ans, 7 ans et des jumeaux nés en mai dernier) est également hébergée dans un hôtel à Limeil, financé partiellement par le Conseil Général. Le couple participe mensuellement à hauteur de 650 euros. L'assistante sociale de l'EDS de Boissy a monté un dossier DALO pour lequel il n'y a pas de réponse positive à ce jour. Les demandes de logement déposées en mairie, ou auprès du secours catholique n'ont toujours pas abouti. Depuis septembre 2007, Monsieur occupe un emploi à la SETA par le biais de l'ARES (Insertion par l'emploi). La famille perçoit les prestations familiales. Les 2 enfants sont scolarisés et régulièrement suivis sur le plan médical

A nouveau un terrain rue des Longs Rideaux.

Depuis l'été dernier, 4 familles se sont installées dans des cabanes fabriquées par elles-mêmes sur l'ancien terrain de la rue des longs rideaux, situé en limite de Bonneuil et de Limeil soit : 8 adultes et 2 enfants de 18 mois et 4 ans. Les 2 enfants sont suivis à la PMI de Bonneuil ou chez un médecin traitant. Domiciliées au CCAS de Limeil, elles bénéficient de l'AME. Ces familles vivent dans une extrême précarité : il n'y a ni eau courante, ni sanitaire, ni électricité, ni benne à ordures. Les familles sont contraintes à faire la manche ou des « petits boulots ». Elles sollicitent

régulièrement le secours catholique pour des aides financières, matérielles, ou alimentaires.

Le propriétaire (Réseau ferré a demandé l'expulsion) ; le jugement aura lieu le 28 janvier.

En mars dernier, suite à l'expulsion du terrain en janvier 2006, plusieurs personnes sont comparues devant le Tribunal Correctionnel de Paris. Il n'y a eu aucune poursuite. Les seules peines affligées avaient déjà été effectuées. L'un d'eux a été relaxé.

Michèle Brillant et Aude Léveillé.

IVRY sur SEINE

Familles soutenues par OSE. Un rendez vous est demandé avec la municipalité qui accueille plutôt bien le petit groupe. Important aussi de créer un réseau local de soutien avec les associations locales.

D'autres familles expulsées de Paris 13^{ème} sont installées dans plusieurs lieux à Ivry et à Vitry. Un point sera fait prochainement.

A suivre.

VITRY sur SEINE

Suite à une demande du Secours Catholique de Paris qui s'occupait d'une famille expulsée de la Porte de Choisy venue s'installer dans un squat à Vitry et qui n'arrivait pas à faire scolariser 4 des 8 enfants en primaire (les services de la scolarisation de la mairie les faisaient traîner depuis 2 mois), le Mrap de Vitry, saisi de cette demande, a mis "le paquet" : pression à la mairie (de gauche) sur la maire adjointe chargée de l'enfance à l'aide du document de 8 pages élaboré par les syndicats d'enseignants et les associations de Romeurope, coups de fils, visites régulières au service correspondant etc..A la suite de cette pression sur les élus, le discours des autorités chargées de l'inscription scolaire a changé à 100 %. Tout ce qui nous avait été avancé auparavant n'étant plus du tout mis à l'ordre du jour (comme quoi c'est bien de l'autorité du maire qu'il s'agit...) Par exemple, avant janvier on nous avait dit que les élus concernés devaient se réunir avec le Maire pour "statuer de cette inscription" ce que nous avons formellement remis en cause.

Résultat les enfants ont effectué leur rentrée dès la reprise de janvier (c'était notre objectif), pas tous dans le même établissement, (sans doute parce qu'il n'y a pas des classes clin pouvant accueillir d'un seul coup quatre enfants n'ayant pratiquement jamais été scolarisés et ne comprenant qu'un peu le français.) Deux enfants ont été mis sur un groupe scolaire et deux autres sur un autre (les deux établissements n'étant pas très éloignés l'un de l'autre).

Pour la cantine la mairie nous a dit ne pas pratiquer la gratuité (il faut une feuille de non imposition pour bénéficier du tarif le + bas : nous l'aurons pour l'an prochain) en attendant en pratiquant un tarif assez bas on arrive pour quatre enfants à environ 135 euros mensuels* de cantine. Néanmoins la mairie a accepté que les enfants bénéficient de la cantine (moyennant facturation). Nous avons pris contact avec l'assistante sociale chargée de l'ASE sur le département (Conseil Général du 94) qui a fait débloquer la somme correspondant au 1er trimestre 2010 qui seront sans doute directement versés au service financier de la mairie. (trésorerie municipale). Pour le trimestre qui suivra nous devons les recontacter dès février...Pour le moment le secours catholique continue de suivre la famille (accompagnement sur le trajet de l'école en partie, l'essentiel étant assuré par la famille + le Mrap)les enfants sont très heureux !

*la subvention sera de 360 euros et la famille devra s'acquitter d'environ 40 euros pour un trimestre et pour 4 enfants.

Yves Lorientte

Des familles dans des hôtels ou en foyer.

Il faut aussi noter la situation de **familles hébergées dans le cadre de l'ASE ou plus rarement du 115 dans des hôtels ou foyers.**

Actions et démarches prévues :

- Relance pour un rdvs avec le préfet, comme dans d'autres départements, pour rappeler à l'état ses responsabilités en matière d'hébergement et pour l'emploi, pour proposer des projets avec la participation de l'état aux côtés des collectivités locales et des associations, pour dénoncer la poursuite d'expulsions sans solutions encore récemment.
- Relance du travail avec le CG 94 pour faire le point sur les familles hébergées avec Pour Loger et Romeurope (comité de pilotage) , pour une rencontre des collectivités territoriales (communes) invitées à échanger sur les projets avec les roms.
- Participation aux actions de Romeurope nationale en particulier le droit à l'éducation.
- **Calendrier des réunions 2010.**

Le bureau de ROMEUROPE 94

Président : FEVRE Michel (Secteur Val de Marne et Choisy/Orly)

Trésorière : POUPEL Aline (Secteur Saint Maur)

Secrétaire : LEVEILLE Aude (Secteur Limeil Bonneuil)

Vice président : BELLIDON Dominique (Scolarisation)
Trésorière adjoint : ADAM Dominique (Secteur Vitry sur Seine Villejuif)
Secrétaire adjoint : VOGLER Marie Thérèse (Secteur Créteil)

ROMEUROPE 94 est soutenu à ce jour par :

LDH 94, MRAP 94, Mosaïque, Médecins du Monde, RESF 94, ASSOUEVAM, Droit au Logement, GISTI, CCFD 94, Cimade, Femmes solidaires, ...
Section 94 de la FSU, de la CGT Educ'Action, de Sud Education, section CFDT Choisy Orly Thiais, ...
NPA 94, Les Verts 94, PCF Orly...